

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1085** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

De FCC-CACH à Union sacrée

(Lire en page 12)

Fatshi impose sa marque !

Gouvernement de l'Union sacrée

Tous chez les marabouts !

(Lire en page 12)



Coronavirus

(Lire en page 4)

La RDC sous couvre-feu à partir de vendredi

Ligue des champions (Page 11)

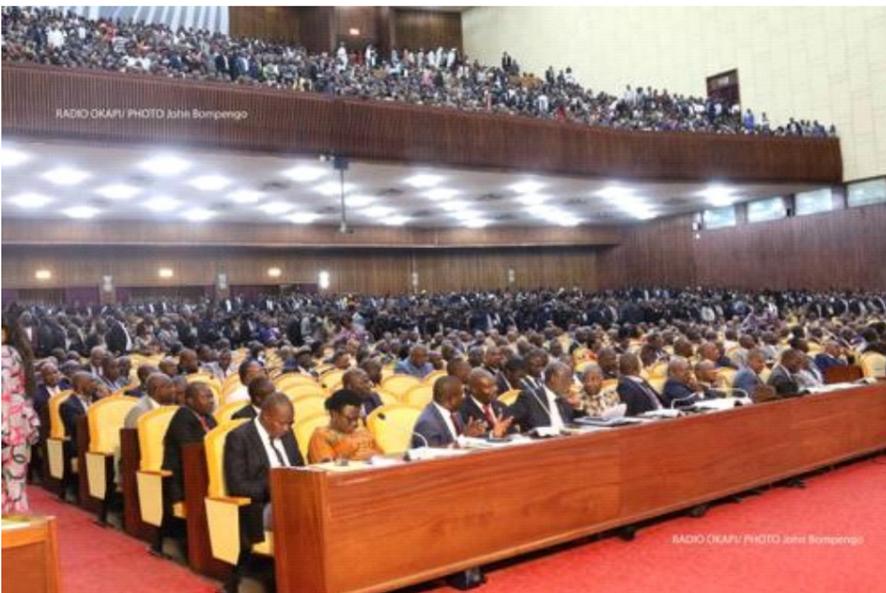
Mazembe foudroie Dauphins noirs

Parlement

Clôture de la session de septembre

L'Assemblée nationale et le Sénat ont clôturé mardi 15 décembre la session ordinaire de septembre conformément à l'article 115 de la Constitution. Cette clôture intervient dans un contexte inédit à la Chambre basse du Parlement, où le bureau Mabunda venait d'être déchu.

D'après plusieurs députés, le bureau d'âge en place n'est pas habilité à clôturer la session, ni à convoquer une session extraordinaire. Ce qui met leur chambre dans un cas de



Vue de la salle du congrès du Palais du peuple, siège du Parlement le 03/09/2019 à Kinshasa lors de la présentation du programme du gouvernement Ilunga Ilunkamba. Radio Okapi/Photo John Bompengo

force majeure.

Le député du MLC et constitutionnaliste Jacques Djoli propose qu'à défaut de vote d'une résolution par la

plénière, il est possible de saisir la Cour Constitutionnelle en interprétation des articles 114 et 116 de la Constitution.

La plateforme ne s'avoue pas vaincue

Le FCC brandit la sanction contre les «traîtres» !

Ferdinand Kambere, secrétaire permanent adjoint du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), a, dans une interview accordée à 7SUR7.CD mardi 15 décembre 2020, annoncé que le Front commun pour le Congo (FCC), va sanctionner ceux qui ont quitté leurs regroupements et partis politiques sans l'avis de ces derniers.

«... Le FCC va se mettre, s'il y a à sanctionner les gens qui ont quitté leurs regroupements et leurs partis politiques sans

l'avis des partis politiques, on va sanctionner. S'il y a à amener les gens dans la maison ça sera constitutionnel parce que c'est l'article 110, c'est ce que nous disons. Et ça, ça demande une évaluation. Le FCC est en droit de le faire, pour savoir qui est qui, qui est parti puis on sanctionne! Qui est avec nous et qui est prêt à revenir, ça c'est une évaluation qu'on devra faire et d'ailleurs il y a une réunion qui est en train de se préparer pour ça », a déclaré Ferdinand Kambere.

Il a, par ailleurs, invité le chef de l'État Félix Tshisekedi à retirer ses ministres du gouvernement Ilunkamba, s'il cau-

tionne le divorce de la coalition au pouvoir (FCC-CACH).

Il sied de signaler que plusieurs personnalités, partis et regroupements politiques sont en train de quitter la famille politique de l'ancien président Joseph Kabila pour rejoindre l'Union sacrée annoncée par le chef de l'État Félix Tshisekedi.

Récemment, c'est Julien Paluku, ministre de l'industrie, et son parti politique BUREC, qui rejoint l'Union sacrée de la Nation prônée par le président de la République démocratique du Congo Félix Tshisekedi.

Roberto Tshahe

Ituri

512 violations des droits de l'homme enregistrées en 11 mois à Mambasa

La Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH) dit avoir répertorié depuis le début de l'année, cinq-cent douze cas de violations des droits de l'homme dans le territoire de Mambasa (Ituri). Le coordonnateur de cette organisation l'a fait savoir lundi 14 décembre, au cours d'une interview à Radio Okapi. Pour lui, les femmes ainsi que les enfants sont les principales victimes de ces violations, dont la plupart sont causées par des éléments des groupes armés actifs dans la région.

Selon le coordonnateur de CRDH, Kasereka Sivamwenda, depuis le début de l'année, le terri-

toire de Mambasa a enregistré 512 cas d'entorses graves à la dignité humaine ; soit une augmentation de 40 pour cent par rapport à l'année dernière. Parmi ces cas, il cite des nombreux cas sont dus à l'activisme des groupes armés qui pullulent dans cette entité. A cela s'ajoutent des arrestations illégales de mineurs dans des amigos.

Kasereka Sivamwenda pointe du doigt les services de sécurité : la police et l'ANR, qui n'arrivent pas à mettre la main sur les coupables. Il plaide pour la refondation de l'appareil judiciaire en vue de poursuivre et sanctionner les auteurs de ces infractions.

Bulletin épidémiologique : et voici ManaCovid !

Produit du Centre de Recherche Pharmaceutique de Luozi (CRPL), le médicament Manacovid à base des plantes médicinales locales, est mis au point, en mars 2020, par le Pharmacien congolais de l'Université Lovanium, en 1971 (l'actuelle Université de Kinshasa, UNIKIN) et Maître en Sciences Pharmaceutiques, en 1980, de l'Université de Montréal, Québec, Canada, a été homologué le 24 novembre 2020.

Désormais, le Manacovid est sur le marché pharmaceutique et disponible au personnel de santé selon le circuit officiel de distribution à savoir : Producteur – Distributeur ou Dépositaire – Pharmacien d'Officine, Médecin (Prescripteur)-Patient, bénéficiaire. En effet, le Manacovid est l'un des trois projets retenus et recommandés par le Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique le 14 avril 2020 pour des essais cliniques. Après approbation du protocole MANACOVID par le Comité National d'Éthique de la Santé, CNES, le paiement d'une police d'assurance auprès de la Société Nationale d'Assurance et l'octroi d'autorisation temporaire

d'utilisation pour les essais clinique auprès de la Direction de la Pharmacie et du Médicament, DPM du Ministère de la Santé, les essais cliniques ont été réalisés de juin à octobre 2020 par trois équipes indépendantes des Médecins-Investigateurs congolais, inscrits au Tableau de l'Ordre des Médecins de la RDC, sous la coordination d'un Médecin Investigateur Principal. Le 6 octobre 2020, l'équipe des Médecins-Investigateurs a présenté son rapport, en la Salle Dr Kapita de l'Hopital Général de Référence de Kinshasa, HGRK.

Les résultats observés par les trois équipes sur un total de trois cents (300) cas testés positifs avec symptômes de Covid-19 ont montré que les 300 ont été contrôlés négatifs avec disparition des symptômes et une bonne tolérance, endéans cinq (5) jours, soit 100 % de guérison. Toutefois, comme pour tout médicament sur le marché, les investigations sont à poursuivre pour besoin de pharmacovigilance.

Le CRPL exprime toute sa reconnaissance et sa gratitude à l'État congolais et son Président pour avoir reconnu au Centre de Recherche Pharmaceutique de Luozi, CRPL, le bénéfice mérité d'octroi de l'Autorisation de Mise sur le Marché, AMM et du brevet d'invention au Médicament « MANACOVID® » qui est avant tout au bénéfice de la nation congolaise à travers des essais cliniques précités même bien au-delà de ces essais par diverses donations et libéralités en produits Manacovid, à titre gracieux, tant en RDC qu'au-delà des frontières nationales pour sauver des vies en détresse, ne pouvant vendre quoique ce soit par respect aux lois de la RDC, tant que l'AMM n'était pas encore octroyée au CRPL. Tout est donc accompli aujourd'hui pour un partenariat gagnant-gagnant RDC/CRPL sans oublier des partenariats extérieurs publics et privés selon des accords et contrats usuels dans le cadre d'affaires. Louange et grâces soient rendues à Dieu, la source de tout savoir, qui nous a inspiré et révélé le savoir-faire aboutissant au Médicament « MANACOVID® ».

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Chef de Rubrique
Béni Joel Dinganga

Collaborateurs
- Paul Eyenga
- Gaston Liyande

PAO
A. Salumu

Direction commerciale et financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Distribution
Bertin Sefu

Images
Dieudonné Kanyinda

Médias : Sarah Fani Dakruz tire sa révérence !

Sarah Fani Dakruz, une journaliste et présentatrice du journal télévisé à Digital Congo TV émettant depuis Kinshasa (RDC) est décédée le mardi 15 décembre 2020 au Maroc où elle s'est rendue quelques jours plus tôt pour des soins médicaux.

L'annonce de sa mort a créé un grand émoi dans le microcosme journalistique congolais. Des témoignages recueillis attestent que de son vivant, Sarah Fani Dakruz était une des présentatrices phares du pays.

La disparition de cette ancienne de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (IFASIC) laisse un vide dans la corporation. MCP



Sécurité

Jean-Pierre Lacroix en séjour de travail en RDC

Le secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, est arrivé dimanche à Kinshasa en provenance de New York aux USA via Paris pour une mission officielle en RDC. Selon des sources diplomatiques, M. Lacroix rencontrera quelques autorités congolaises.

Le secrétaire général adjoint, chef des opérations de maintien de la paix à l'ONU Jean-Pierre Lacroix a débuté, ce 14 décembre, une visite de cinq jours en République démocratique du Congo (RDC). Il va faire un point avec la Monusco. C'était une visite prévue depuis plusieurs semaines, reportée à cause d'une quarantaine de Jean-Pierre Lacroix, une de ces visites régulières en RDC du chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Arrivé le 13 décembre au soir en République démocratique du Congo en pleine crise politique, même si la situation s'est calmée depuis quelques jours, le secrétaire général adjoint des Nations unies s'est entretenu comme avec le président Félix Tshisekedi; le mardi 15 décembre en revanche il ne rencontrera pas l'ancien président Joseph Kabila, celui-ci étant au Kolwezi. Mais il retrouvera les leaders du Front commun pour le Congo (FCC), Pour Néhémie Mwilanya, il y a bien une crise politique. Celle-ci est caractérisée par la rupture de la coalition entre le FCC de Joseph Kabila et Cach de Félix-Antoine Tshisekedi. Le coordonnateur du FCC Néhémie Mwilanya dit avoir évoqué avec Jean-Pierre Lacroix la rupture du contrat de confiance au sein de la coalition au pouvoir. Jean-Pierre Lacroix a eu également des entretiens avec deux leaders de Lamuka, Adolphe Muzito et Martin Fayulu. Selon Adolphe Muzito, cette crise est celle de la légitimité qui devra être réglée dans la perspective des élections en 2023. Jean Pierre Lacroix a parlé avec Martin Fayulu, Jean Pierre Bemba et Moïse Katumbi ce lundi. La crise politique qui sévit actuellement en RDC marquée par la fin de la coalition FCC-CACH a été l'objet des échanges entre ce diplomate international et les personnalités politiques congolaises. Mardi dernier, Jean-Pierre Lacroix a été reçu en audience par le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi avant de s'envoler pour trois jours au Nord-Kivu et en Ituri, zone où les groupes armés sévissent toujours et l'insécurité continue de toucher les civils. Le Président Félix Tshisekedi a échangé avec Jean Pierre Lacroix mardi 15 décembre pour discuter du probable renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation du Congo (Monusco) censé prendre fin le 20 décembre 2020. Au programme : voir où en est la Monusco, la mission onusienne dont le mandat doit être renouvelé ce vendredi 18 décembre, mais aussi avoir des discussions directes avec l'état-major et les équipes. Jean-Pierre Lacroix rencontrera aussi des ONG, autres membres de la société civile, et des déplacés, alors que la transition de la mission onusienne qui compte 18 000 hom-



Le secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix à Kinshasa, le 02/12/2019. Radio Okapi/Photo John Bompengo

mes sera, bien entendu, au cœur des préoccupations. C'est le 20 décembre que le Conseil de sécurité de l'ONU devra se prononcer sur l'avenir du mandat de la Monusco en RDC. Il sied de signaler que la RDC entretient une des plus grandes missions onusiennes dans

le monde qui aura battu le record de longévité après plus de 20 ans d'existence.

A l'issue de sa dernière visite en décembre dernier en RDC, Jean-Pierre Lacroix a souligné l'importance que différentes

autorités congolaises, tant civiles que militaires attachent au partenariat avec la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO). «Nous travaillons dans un pays souverain, et avant tout avec les autorités légitimes de ce pays, qui sont le Président, le gouvernement, les gouverneurs, les autorités locales, les forces de police et de sécurité qui nous disent : nous voulons continuer à travailler avec vous sur la base de la demande qui a été faite de maintien de la présence de la MONUSCO par la présidence de la République, nous voulons travailler avec vous mais nous voyons que parfois, il faut améliorer ce partenariat, et que nous, et vous, nous devons aussi améliorer la manière dont nous travaillons».

La MONUSCO est autorisée à recourir à tous les moyens nécessaires pour mener à bien son mandat concernant, entre autres, la protection des civils, du personnel humanitaire et des défenseurs des droits de l'homme immédiatement menacés de violence physique, ainsi que le soutien du Gouvernement de la République démocratique du Congo dans ses efforts de stabilisation et de consolidation de la paix.

Louis-Paul Eyenga

Les confessions religieuses demandent à l'ONU de renforcer son appui à la démocratie

Face à la crise politique et aux défis de la sécurité, les confessions religieuses de la RDC attendent des Nations unies un accompagnement, notamment dans la mise en œuvre des mécanismes susceptibles de renforcer la démocratie. C'est ce qu'a déclaré ce mardi 15 décembre le secrétaire général de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), révé-

rend Nsenga Nshimba Eric, à l'issue d'une séance de travail, au siège de la MONUSCO à Kinshasa, entre le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix en mission de travail en RDC et les confessions religieuses.

Outre l'ECC, la CENCO et la Commu-

nauté islamique du Congo (COMICO) ont été représentées à cette audience.

Après les confessions religieuses, Jean-Pierre Lacroix devait poursuivre ses contacts de ce jour notamment avec des organisations féminines et des mouvements des droits de l'homme.

RO

Gratuité de l'enseignement

L'UNICEF et la RDC en synergie pour la construction de plus de 30.000 salles de classe

Le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, et le représentant pays de l'UNICEF en RDC, Edouard Beigbeder, ont échangé sur la possibilité de construction de plus de 30.000 salles de classes en RDC.

Les deux personnalités ont exprimé ce besoin dans le souci d'absorber des millions de nouveaux élèves induits par la gratuité de l'enseignement et d'accélérer la construction d'écoles à travers le pays.

Il faut noter que l'UNICEF, est l'un des partenaires clés à proposer un modèle, durable, moins coûteux et moins exigeant en terme de durée et matériaux de construction. Ce modèle d'un nouveau bâtiment composé de 3 salles de classes a été remis vendredi au coordonnateur des écoles appartenant aux FARDC au camp Kokolo.



Ce bâtiment est construit selon le standard international avec du matériel local constitué principalement du bois et des bâches et une main d'œuvre locale, à un coût de 4000

USD. Il faut également noter que l'UNICEF compte construire au cours de l'année scolaire 2021, 1000 nouvelles salles de classe à travers la RDC. ACP

Coronavirus**La RDC sous couvre-feu à partir de vendredi**

Un couvre-feu va être instauré à partir de vendredi dans toute la République démocratique du Congo face à la « deuxième vague » du Covid-19 qui touche surtout la capitale Kinshasa, a annoncé la présidence mercredi. Cette mesure sera en vigueur « de 21 heures à 5 heures du matin », a détaillé la présidence du plus grand pays d'Afrique subsaharienne.

La RDC, qui compte plus de 80 millions d'habitants, est relativement épargnée en nombre total de cas (un peu moins de 15.000 pour 364 décès depuis le 10 mars selon les chiffres officiels, contre par exemple plus de 860.000 en Afrique du Sud).

Mais une hausse est enregistrée depuis quelques semaines avec 345 nouveaux cas dont 298 à Kinshasa, selon le dernier bulletin des autorités sanitaires, qui font également état de six nouveaux décès mardi.

« Cette deuxième vague est essentiellement due à l'importation de cas venus de l'étranger », avait indiqué le président Félix Tshisekedi lundi devant le Parlement.

Les voyageurs sont systématiquement testés à leur arrivée en RDC depuis le 31 octobre. « Les tests obligatoires devraient se poursuivre pour les voyageurs internes

et ceux en provenance et en partance pour l'étranger », a précisé la présidence.

« L'interdiction des cérémonies festives et des réunions de plus de 10 personnes » a également été décrétée à la veille des fêtes de fin d'année.

« La reprise des cours est renvoyée à une date ultérieure » au niveau de l'enseignement supérieur, tandis que les élèves du primaire et du secondaire iront « en vacances anticipées dès ce vendredi 18 décembre », poursuit la présidence, sans préciser la date de la reprise.

Par ailleurs, « le port obligatoire des masques, le respect de la distanciation physique, le lavage systématique des mains et la prise de température seront de stricte application », selon la même source.

Les marches publiques, productions artistiques et kermesses, ont également été interdites.

Les autorités ont opté pour la poursuite des compétitions sportives à huis clos, le transport des dépouilles mortelles directement sur les lieux d'inhumation sans aucune autre cérémonie ainsi que le fonctionnement des églises et des débits de boisson avant le début du couvre-feu en respectant les mesures barrières.

Vous êtes malade ?**Attention au centre de santé de Tshiamilemba**

Cette question est celle que tout le monde qui habite les environs de ce centre hospitalier se pose mais n'arrive pas à trouver de réponse. Et comment ? Depuis quelques temps, le personnel ne s'occupe plus des malades comme c'était le cas il y a quelques années.

Jadis, en effet, quand on s'amenait avec un malade, le personnel soignant s'empressait pour le recevoir, et vite lui administrer de soins en vitesse. Mais depuis quelque temps, les choses ont changé dans le sens négatif, avec un personnel soignant devenu négligent et paresseux. Il semble que même les médecins font des traitements et des prescriptions en tâtonnant. Nous l'avons vécu en personne quand nous y avons amené une femme qui avait des ennuis gynécologiques.

Alors que toute une semaine durant la pauvre femme a suivi dans ce centre de santé des soins en ambula-

toire. Curieusement, au lieu que sa santé s'améliore, elle s'est plutôt dégradée. Les saignements inquiétants s'en sont mêlés.

C'est ainsi que l'intervention échographique s'est posée. La patiente a payé sur place la facture et curieusement jusqu'à plusieurs jours après cet examen ne s'était toujours pas encore fait.

Devant une telle urgence faut-il toujours remettre cet examen à demain ? That is the question !

Voilà comment dans certains centres hospitaliers on donne la mort à dessein. Pourtant le centre de santé de Tshiamilemba est une institution hospitalière de référence de l'Etat. C'est donc inadmissible que de telles choses puissent s'y faire. Nous en appelons donc à l'arbitrage du Médecin Chef qui a la gestion des centres pareils dans ses attributions.

Jean Léonard Mwamba Kapinga

Gécamines**Les pensionnés hauts cadres : six ans impayés !**

Cette grande question se pose avec beaucoup de chagrin dans les milieux Gécamines depuis que Sam Lukonde le nouveau D.G a pris les rênes de cette grande entreprise d'état de la R.D Congo. Surtout dans la mesure où il a, aussitôt entré en fonction quelques dix jours seulement, réussi à payer deux mois successifs de salaire aux agents. Quelle promesse ? Jamais dans l'histoire de cette entreprise, un D.G n'a réussi à faire une telle performance. A ce propos quels n'ont pas été des cris de joie dans les familles de travailleurs ? En tout cas, c'en était bien le cas, et il fallait bien le faire : cris de joie bien à propos.

Si dans le camp des travailleurs ça été bien la joie mais celui des pensionnés hauts cadres qui ont rendu d'énormes services loyaux à la Gécamines, c'étaient des pleurs et grincements des dents. Car plusieurs années, près de 6 ans maintenant, les pensionnés hauts cadres de la Gécamines jadis, respectés par tout le monde et dans tous les milieux n'ont toujours pas encore eu en totalité leurs fonds de départ en retraite. Ça fait mal au cœur et ça fait aussi mal de l'apprendre. Bien sûr que la société traverse des difficultés nous

dira-t-on par prétexte bien sûr. Après tout il y a toujours des rentrées à la société des joints venture, des pas des portes etc....

Ces rentrées ne peuvent-elles pas même à moitié résorber ce problème épineux des salaires des pensionnés hauts cadres dont pour le cas de figure, certains sont morts sans jamais toucher ne fut-ce qu'un centime de leurs dus. Poignant !

Faut-il toujours l'arbitrage du président de la République, son excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour bien faire les choses ?

Le leitmotiv du président de la République, « le peuple d'abord » ne peut-il pas rappeler à l'ordre différents responsables de nos entreprises ?

Si Sam Lukonde a été appelé à diriger la Gécamines, certainement qu'il a des compétences et il l'a démontré par ailleurs dès sa prise de fonction. Pourquoi ne pourra-t-il pas venir au secours des agents, hauts cadres, pensionnés qui depuis six ans maintenant broient du noir sans jamais voir la totalité de leurs avoirs être apurée ? En tout cas, s'il venait à l'aide de ces pensionnés, il fera amende honorable.

JL Mwamba Kapinga

Division provinciale des Mines du Haut-Katanga**Mutindi Wa Mutindi Mike promu chef de Division**

Différents Chefs de Bureau du secteur des Mines du Haut-Katanga se sont retrouvés à la Division des Mines de Lubumbashi dans le somptueux bureau du chef de Division où ils ont pris part à la cérémonie de remise et reprise entre le chef de Division sortant, Pierrot Maloba Kitumba et M. Mike Mutindi Wa Mutindi, chef de Division des Mines entrant.

En effet, présidée par Madame Jacquie, déléguée de la Division de la fonction publique qui représentait le Chef de division de la fonction publique empêché à la cérémonie de remise et reprise organisée par la Division provinciale des Mines à Lubumbashi a vécu.

Quatre temps forts ont marqué cette cérémonie riche en couleur.

Premier à prendre la parole comme modérateur, le chef de Bureau de l'Administration et des finances, (A.D.F), Honoré Kabange Numbi a, dans son adresse salué les heureux promus. Il a relevé l'esprit d'abnégation oh combien caractériel de M. Maloba Kitumba et de son successeur, M. Mike Mutindi Wa Mutindi.

L'Orateur, Honoré Kabange Numbi s'est appesanti sur les qualités morales et intrinsèques des deux heureux promus avant de souhaiter plein succès à l'un comme à l'autre dans ses nouvelles charges.

Madame Jacquie quant à elle, a prodigué des sages conseils à M. Maloba tout comme à M. Mutindi pour que chacun prenne à cœur les

nouvelles fonctions qui lui sont confiées pour mériter d'avantage la confiance de la hiérarchie. Et surtout dans la mesure du possible de faire montre de sagacité.

Troisième orateur, M. pierrot Maloba Kitumba a exprimé sa joie d'être promu au grade supérieur avant d'adresser ses félicitations à M. Mutindi Wa Mutindi qui vient de le remplacer comme chef de Division.

Il a promis de faire tout de son mieux à Kinshasa où il s'en va pour que le drapeau de la Division brille toujours et serve toujours de référence.

Quatrième à prendre la parole, en fin de compte, M. Mutindi Wa Mutindi Mike s'est félicité de la promotion qu'il vient d'avoir et s'est résolu de tout mettre en œuvre pour ne pas de décevoir ceux qui l'ont promu. En contrepartie, il souhaite qu'avec le concours des cadres et agents de la Division, ensemble, avec tous arrivions à maximiser les recettes du trésor public. Il a exhorté les uns et les autres à se dépouiller des antivaleurs qui font que les choses n'avancent pas souvent dans les services de l'Etat. Son vœu a-t-il terminé est de voir tout le monde se mettre résolument au travail pour porter Haut l'honneur de la division des Mines / Lubumbashi.

Il est important de signaler que M. Pierrot Maloba Kitumba a été élevé au grade de Directeur et s'en va donc à la Direction de réglementation et contentieux à Kinshasa.

JLMK

Grâce à Huawei

20 jeunes talents en formation avancée en TIC



Le programme « Seeds for the future » de Huawei vient d'enregistrer, pour l'année 2020, un total de 20 jeunes talents congolais devant bénéficier d'une formation de haut niveau en Technologie de l'information et de la communication (TIC). Ils ont été présentés ce dimanche 13 décembre 2020 au cours d'une cérémonie officielle.

En effet, ces 20 jeunes congolais qui ont candidaté avant d'être sélectionnés sont essentiellement des étudiants issus des différentes institutions supérieures et universitaires de la Rd Congo, à savoir : UNIKIN, UPN, ISTA, ISIPA, LEADERSHIP ACADEMIA UNIVERSITY et l'UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE BEL-CAMPUS.

« Le talent est crucial pour la croissance et le développement de l'industrie et l'industrie des TIC en croissance rapide a considérablement changé les modèles commerciaux et les exigences des clients. En conséquence, dans l'ensemble de l'écosystème des TIC, il y a un besoin urgent d'un grand nombre de personnel technique capable de relever les défis posés par cette transformation », indique Liu Jinping, directeur général de Huawei Rd Congo.

Si les quatre premières sessions de formation de « Seeds for the future » ont ciblé 40 jeunes talents exceptionnels de Rd Congo formés en Chine, la cinquième édition vient d'enregistrer 20.

Ces derniers vont, pour des raisons de Covid-19, suivre cette session de formation à partir de la semaine prochaine dans les locaux de Huawei Rd Congo, en ligne avec d'autres jeunes talents des différents pays dont ceux de la République du Congo, de l'Éthiopie, du Sri Lanka et d'Oman.

Au directeur général de Huawei RDC de préciser : « vous aurez accès aux dernières technologies TIC et aurez la possibilité de communiquer avec des étudiants d'autres pays, je pense que ce sera une expérience précieuse pour vous. J'espère que vous réussirez cette formation et contribuerez davantage au développement du domaine

des TIC en RDC à l'avenir. »

De son côté, l'ambassadeur Zhu a insisté sur l'impérieuse nécessité de s'accrocher à l'évolution de la Technologie de l'information et de la communication. C'est pour cette raison que ce domaine demeure l'un des piliers majeurs de la coopération stratégique sino-congolaise qui s'intensifie.

Il a encouragé les parties prenantes pour profiter du programme, resserré les liens humains et réfléchir ensemble. Car, l'avenir de la coopération sino-congolaise est entre les mains des jeunes.

Le ministre congolais des PT-NTIC a, pour sa part, encouragé les jeunes sélectionnés à capitaliser l'apprentissage dans le cadre de Seeds for the future.

Il s'agit d'une initiative qui rencontre la vision du chef de l'Etat consistant à faire du numérique un levier d'intégration, de bonne gouvernance, de croissance économique et du progrès social. D'où, la nécessité d'investir dans la jeunesse.

« Monsieur l'ambassadeur, je tiens ici à vous exprimer mes chaleureux remerciements. Votre action permanente, dynamique et inlassable pour renforcer la coopération entre nos deux pays est appréciable lorsqu'elle s'inscrit dans la formation et le développement des compétences de la jeunesse. J'adresse aussi mes remerciements à la société Huawei. En partenariat avec les différentes universités du pays et à l'initiative du programme grains de l'avenir, elle organise une formation visant à renforcer les capacités des jeunes ayant un BAC+2 et plus en TIC et dont nous célébrons aujourd'hui l'ouverture de la cinquième édition », a déclaré Augustin Kibassa.

Le délégué des étudiants sélectionnés a exprimé, au nom de ses collègues, leurs remerciements à l'endroit de Huawei, du Gouvernement congolais et de la Chine. Ils se sont engagés à donner le meilleur d'eux-mêmes dans cet apprentissage qui va enrichir leurs connaissances en TIC afin de mieux servir leur nation.

S'en est suivi la remise des certificats de partenariat au ministère des PT-NTIC et à celui de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU).

Zoom Eco

Vente d'une mine de cuivre à China Molybdenum Co

Le gouvernement donnera son accord à Freeport



Freeport-McMoRan Inc. a pour projet de vendre sa mine de cuivre et de cobalt de Kisanfu non exploitée au chinois China Molybdenum Co.

Willy Kitobo Samsoni, ministre des Mines, dans un SMS le samedi 12 décembre, a déclaré que son ministère qui est réservé sur les termes de l'accord, devait l'approuver selon le code minier qui a été révisé en 2018.

Freeport a essayé de vendre Kisanfu à la CMOC alors qu'il était

encore en cours d'exploration en 2016, ainsi que sa participation de 2,65 milliards de dollars dans la mine de cuivre et de cobalt de Tenke Fungurume.

À l'époque, Freeport demandait 50 millions de dollars pour Kisanfu, qui est situé entre l'énorme cuivre Mutanda de Tenke et Glencore Plc et projet de cobalt, selon son site web.

Mining and Business

Bassin du Congo

Les bailleurs de fonds saluent la feuille de route de la facilitation allemande

Le représentant du collège des bailleurs, Olav Lundstol, a salué la feuille de route « musclée » de la facilitation de la République fédérale d'Allemagne (2020-2021) du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) renfermant les questions relatives au contrôle de la transhumance, à l'inclusion de la Chine dans les structures de dialogue et au soutien à un positionnement fort pour l'année 2021, à l'occasion de la 8^{ème} réunion du Conseil directeur dudit partenariat, tenu à Kinshasa du 8 au 11 décembre 2020 en collaboration avec la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) et la RDC.

Toutes ces thématiques tiennent à cœur les bailleurs qui s'accordent sur les questions devant absolument être poursuivies avec vigueur et ayant démarré sous la facilitation belge. Selon Olav Lundstol, de grands progrès ont été réalisés au cours de ces derniers mois dans le cadre de la facilitation allemande bien que tous les membres du collège ne soient pas des donateurs de l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI).

Il a indiqué qu'avec la déclaration de N'Djamena, un important document de base considéré comme le début d'un processus à mener à bien avec engagement a été élaboré tout en soulignant que l'Union européenne s'était déjà fortement impliquée dans le processus relatif à la transhumance par le passé.

L'Allemagne et d'autres donateurs ont commencé des discussions inter-

nes sur la manière dont la question sur la transhumance doit être soutenue de manière plus ciblée à l'avenir.

Auparavant, Olav Lundstol, également envoyé spécial Climat et Forêt de la Norvège, avait apprécié la discussion constante et la volonté aussi bien de chercher des solutions ensemble que de les mettre en œuvre comme « un élément très central à l'amélioration de la situation actuelle dans les administrations forestières respectives susceptibles d'offrir aux bailleurs une orientation claire » pour l'utilisation durable de l'environnement naturel.

En tant que membre du collège, il a laissé entendre que le représentant du collège des bailleurs et les donateurs sont préoccupés par « l'état des forêts et de la préservation permanente de la deuxième plus grande forêt de la planète » à préserver absolument, avant de saluer la détermination de la facilitation allemande, de la COMIFAC et de toutes les parties prenantes aux discussions de la huitième réunion directeur du PFBC.

Il a aussi félicité les trois blocs-Est, Centre et Ouest pour avoir finalisé des cadres logiques et des plans opérationnels, fruit d'un dur labeur, ces dernières semaines, avant d'encourager l'initiative de facilitation visant à donner à la région d'Afrique centrale une voix forte unie qui manquait sur la scène internationale lors des Conférences des parties sur le climat.

Tshopo**Suspension de la procédure judiciaire contre 3 députés provinciaux**

La cour d'appel de Kisangani a décidé lundi 14 décembre de la suspension de la procédure judiciaire et détention des trois députés provinciaux poursuivis en procédure de flagrance depuis samedi dernier. Dans son avant-dire droit, la cour motive sa décision par les articles 107 et 108 de la constitution, qui ordonnent aux juridictions, la suspension des poursuites judiciaires à l'encontre des députés lorsque la session parlementaire est en cours.

L'affaire n'est pas close, reconnaît le conseil des prévenus. Ceux-ci doivent se présenter à la prochaine audience fixée au 31 décembre. Me Elly Kayembe, l'un des avocats de la défense affirme que leur demande est légale, comme l'a déclaré la cour :

" La cour est arrivée à la conclusion de faire droit aux moyens évoqués par les avocats de la défense, qui est le moyen fondé. Et voilà pourquoi la cour a fait droit à cette demande-là. Nous allons nous lancer dans la bataille de pouvoir démontrer le non-établissement des faits pour nos

clients, qui se sont présentés au niveau des barrières juste dans le cadre de leur mission parlementaire. "

Cependant, la partie adverse l'entend d'une autre oreille. Selon un des avocats de la République et avocat de la partie civile, seule la procédure est suspendue jusqu'à la date sus indiquée. Me Jean-Claude Bofango explique :

" Dans l'état de détention préventive, ils sont dans cet état-là, seulement les effets qui sont suspendus. La justice doit faire son travail. Les faits sont inamovibles, sont têtus. On ne sait pas par quel moyen ils vont échapper à cela, parce que tous les éléments sont réunis. On attend la décision de la justice pour nous départager. "

Les députés provinciaux Jacques Mandiongwe, Letondo Lesile et Moussa Hamadi sont poursuivis notamment pour démantèlement des barrières de la Direction provinciale des recettes de la Tshopo (DGRPT), occasionnant ainsi un manque à gagner à l'Etat, et d'agression physique des agents routiers sur la route de l'Ituri.

NORD-KIVU**Le général Vikram Sharma de la Monusco fait ses valises**

Photo Radio Okapi

Arrivé en fin mandat au commandement du Secteur central de la Force de la MONUSCO, le général de brigade Vikram Sharma, a été décoré lundi 14 décembre à Goma, au Nord-Kivu, à l'issue d'une cérémonie d'aurore en l'honneur de cet officier de l'armée indienne.

Nommé à la tête du Secteur central en octobre 2019, le général de brigade Vikram Sharma a commandé, pendant 14 mois, cette importante zone des forces de la MONUSCO qui couvre les provinces du Nord-Kivu, du Maniema, de la Tshopo et du Sankuru.

Face aux nombreux défis de stabilisation auxquels fait face cette zone, il a appelé la population à collaborer étroitement avec la MONUSCO.

" La RDC est un Pays béni, avec toutes les ressources, mais il fait encore face aux nombreux défis, surtout le manque d'infrastructures routières et un grand nombre de

groupes armés. Il peut être développé seulement si toute sa population est prête à se lever et travailler pour son progrès. Et la MONUSCO est là pour s'assurer que tout va dans la bonne direction ", a déclaré le général de brigade Vikram Sharma.

Pour sa part, le Commandant des forces de la MONUSCO General Costa Neves, qui a présidé la cérémonie de décoration de l'officier indien, espère que le travail de cet officier aura certainement eu un impact.

" Pour moi c'était un honneur de travailler avec le général Vikram, d'être témoin des résultats de son travail, de son leadership sur le terrain. Aussi, je suis content d'être ici en ce moment où il est au point de quitter la mission ", s'est-il réjoui.

Aucune annonce n'a été officiellement faite au sujet de celui qui va remplacer le général Vikram au commandement de ce secteur.

ITURI**La démobilisation des FRPI officiellement lancée**

Le centre de désarmement volontaire des éléments de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) à Karatshi, localité située à environ 70 kilomètres au sud de Bunia dans le territoire d'Irumu a été ouvert lundi 14 décembre. Selon le chargé de mission du programme STAREC en Ituri, Jean-Marc Mazio, ce site va servir d'espace où ces miliciens déposeront officiellement leurs armes, avant d'entamer le processus de leur réinsertion communautaire. La notabilité locale parle d'une avancée dans la recherche de la paix au Sud d'Irumu.

Selon le chargé de mission du programme STAREC, il s'agit d'un processus de démobilisation, désarmement et réinsertion communautaire qui est en cours d'exécution. Pour y arriver, tout élément de la FRPI devra d'abord déposer volontairement son arme et bénéficier en retour d'un certificat de désarmement.

SUD-KIVU**Les militaires appelés à la discipline et l'apolitisme**

Le commandant de la 33e région militaire, le général Bob Ngoyi Kilubi, a appelé tous les militaires à la discipline et à rester apolitiques. Il a lancé cet appel, lors de la parade spéciale tenue lundi 14 décembre au camp militaire Saïo de Bukavu au Sud-Kivu.

Le général Bob Ngoyi Kilubi est revenu sur le message du Chef de l'Etat qui se dit préoccupé par le social des militaires, cela faisant parti de ses priorités.

Dans son speech, il a également évoqué le tribalisme qui est à bannir dans l'armée :

" Je veux parler de ce qu'on appelle apolitisme de l'armée, l'armée est apolitique. Laissons les politiciens faire de la politique. Que les politiciens ne nous amènent jamais dans leur désordre. Nous devons notre

Ce qui lui permettra de participer au projet de réinsertion pour être utile à sa communauté.

Pour la réussite de ce projet, soutient Jean-Marc Mazio, le STAREC avec ses partenaires d'exécution sensibilisent les miliciens de la FRPI à adhérer à ce processus, qui laisse entrevoir enfin une paix durable dans la région.

Tout en saluant l'ouverture de ce site, certains habitants joints au téléphone depuis Gety par Radio Okapi souhaitent que les miliciens, qui sont les premiers concernés, s'investissent à fond pour la réussite de ce projet. Ce site sera géré par le gouvernement provincial à travers le STAREC avec l'appui logistique de la MONUSCO pour une durée de deux mois. Il restera ouvert pour accueillir tout milicien désireux de s'inscrire au processus de pacification du sud d'Irumu.

loyauté au Président de la République, loyauté aux institutions de la République. Le commandant suprême a un grand souci pour notre social. "

Le général Bob Ngoyi Kilubi a aussi martelé sur le fait que les militaires ne devraient pas prendre part aux violences faites aux femmes car ces derniers doivent être des officiers citoyens.

" Autre chose que j'évoque ici c'est la question des violences faites aux femmes, violences sexuelles, harcèlement sexuel c'est interdit. S'introduire dans les maisons des gens, violer les femmes d'autrui, c'est interdit et j'interdis ça, il faut être un officier citoyen ", a-t-il insisté.

Il a aussi interdit tous les militaires d'accéder dans les sites et carrés miniers.

Crime oublié ou négligé

Yumbi : deux ans après, vivement la justice pour les victimes !



Le comité de suivi des victimes des massacres de Yumbi et des organisations des droits de l'homme ont exigé, lundi 14 décembre à Kinshasa, un procès équitable sur ces massacres qui ont décimé, selon des rapports officiels, des centaines des personnes, il y a deux ans dans ce territoire de Maï-Ndombe.

Pas de réconciliation sans réparation, expliquent des sources proches du comité de suivi des victimes, reconnaissant que les deux tribus de ce territoire sont obligées de cohabiter. Mais, avant toute chose, il faut que justice soit rendue aux victimes.

Même son de cloche du côté des organisations de droits de l'homme. Bopaul Mupemba, responsable des

programmes de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ), estime, par exemple, que les massacres de Yumbi ne doivent pas tomber dans les oubliettes :

" Les victimes de Yumbi sont abandonnées à leur triste sort. Nous exhortons le gouvernement de la République de faire de tout son mieux pour que ses victimes soient rétablies dans leur droit, en organisant un procès où nous verrons défiler les différents acteurs de ces massacres de Yumbi. "

Toujours selon ACAJ, plusieurs auteurs présumés de ces tueries avaient été transférés à Kinshasa, à la prison de Ndolo, où ils attendent d'être jugés.

Levée des sanctions

L'UE conditionne à des enquêtes judiciaires

Les sanctions imposées par l'Union européenne contre onze personnalités congolaises pour entrave au processus électoral en 2016 ne seront levées que lorsque les enquêtes judiciaires seront menées par la justice congolaise sur ces personnes, a affirmé lundi l'ambassadeur de l'UE en République démocratique du Congo (RDC), Jean-Marc Chataigner.

" C'est un message très clair que nous avons pour l'Etat de droit et la démocratie. Ce message est que ces mesures de restrictions restent en place tant qu'il n'y aura pas d'enquêtes, de travail d'investigation de la justice congolaise, sur les actes répréhensibles commis par ces personnes pendant la période précédente. Ce sont des violations graves des droits humains ", a déclaré M. Chataigner au média en ligne Actualité.cd.

" Ce que nous souhaitons vraiment, c'est qu'il y ait des poursuites

et enquêtes judiciaires qui soient menées au niveau de la justice congolaise. A partir du moment où ce travail de justice sera fait ici au Congo, nous lèverons ces mesures de restrictions, elles n'auront plus de raison d'être. Ces mesures ne sont pas des mesures de jugement ", a ajouté le diplomate européen.

Le Conseil de l'UE a décidé vendredi de prolonger d'un an, jusqu'au 12 décembre 2021, les mesures de restrictions individuelles (gel de leurs avoirs en Europe et interdiction d'entrée dans l'UE) contre onze personnalités congolaises - des militaires, un haut responsable policier, d'anciens ministres de l'Intérieur, d'ex-gouverneurs - pour entrave au processus électoral en 2016, sur la fin du régime Kabila (janvier 2001-janvier 2019).

L'UE s'est engagée à réévaluer ces sanctions " à la lumière de l'évolution de la situation " en RDC et à les adapter en conséquence. (avec Politico.cd)

Beni

Une porte remplace le tableau noir dans une salle de classe !

Les rebelles ADF (Forces démocratiques et alliés) ont, de nouveau mené, une attaque meurtrière contre les civils la nuit de vendredi 11 au samedi 12 décembre 2020, dans la localité de Nzenga, secteur de Ruwenzori situé à une trentaine de kilomètres à l'Est de la ville de Beni, au Nord-Kivu.

Le bilan provisoire de cette sanglante fait état de 5 civils sauvagement tués par les assaillants à côté de plusieurs autres portés disparus. En plus de ce lourd bilan humain, les maisons d'habitation ont été incendiées et plusieurs biens de la population pillés.

L'information a été rapportée par Bernard Muke, président de la jeunesse du secteur de Ruwenzori.

Selon lui, l'ennemi a investi le secteur autour de 21 heures, heure locale et a commencé à exécuter à l'aide d'armes à feu des civils, brûlant au passage des maisons, avant de se volatiliser dans la nature, en empor-

tant plusieurs biens de la paisible population.

Avec désolation, Bernard Muke déplore que les militaires soient venus seulement constater les dégâts causés par les rebelles sans même les pourchasser.

" C'est aux environs de 21 heures que l'ennemi a fait incursion dans la localité de Nzenga située à plus au moins 4 kilomètres de Mutwanga, chef-lieu du secteur de Ruwenzori. Il y a eu 5 morts par balle et des personnes disparues dont on ne connaît pas encore le nombre. L'ennemi a brûlé aussi quatre maisons d'habitation et a pillé systématiquement plusieurs biens. Les militaires, vous savez, ne sont là que pour constater. C'est sûr que la nuit-là ils ont un peu tiré des balles. Mais ce que nous déplorons, est que l'ennemi est venu apparemment opérer librement car là où il est entré c'est par là où il est sorti », a dénoncé le président de la jeunesse, secteur de Ruwenzori.

Discours sur l'état de la nation : Félix Tshisekedi en rassembleur !

Dans sa deuxième allocution sur l'état de la Nation, le président Felix Tshisekedi Tshilombo a réaffirmé sa volonté de « rassembler » le personnel politique congolais au-delà des clivages idéologiques. Pour lui, seul compte la réponse à donner aux attentes de la population congolaise. Il a rendu hommage à tous les députés et sénateurs – « toutes tendances politiques confondues – qui avaient participé aux consultations qu'il avait lancées en vue de la mise sur pied de « l'Union sacrée de la nation ».

Dimanche 13 décembre, l'annonce de l'allocution présidentielle sur l'état de la nation a été suivie par des informations parcellaires – pour ne pas dire des rumeurs – faisant du report *sine die* de la cérémonie. On apprendra, de bouche à oreille, que le « Bureau d'âge » mis en place après l'éviction, jeudi 10 décembre, du « Bureau Mabunda », ne serait pas habilité à convoquer le Congrès. Les législateurs de 2005 sont restés muets sur le sujet. Au début de la soirée, une déclaration émanant du directeur de la presse présidentielle a mis fin à la controverse : la cérémonie aura bel et bien lieu lundi 14 décembre.

Il importe d'ouvrir la parenthèse ici. Annoncée à 11 heures, la cérémonie n'a commencé qu'aux environs de 13h30. On espère que ce changement d'horaire a été communiqué aux différents invités. A savoir notamment les représentants du corps diplomatique. Ceux-ci ont des journées bien programmées. Les spectateurs de la RTNC ont vu des diplomates en train de somnoler dans l'hémicycle du Palais du peuple. Effet de la chaleur ? Lassitude ?

C'est le lieu de rappeler aux responsables du service du protocole d'Etat rattaché à la Présidence de faire preuve de rigueur dans la gestion du temps du chef de l'Etat. « *L'heure, c'est l'heure ; avant l'heure, c'est pas l'heure ; après l'heure, c'est plus l'heure* », disait Charles Baudelaire. Ancien chef du Protocole à l'Elysée sous le président Jacques Chirac, Paul Poujade écrit notamment que le titulaire de ce poste doit « *avoir un sens aigu de la ponctualité et veiller de manière sourcilleuse au respect du programme établi* » (voir Paul Poujade, Dans l'ombre du Président, Ed. Michel Lafon, 2014). Dieu seul sait le nombre des plaintes qui fusent ici et là sur le laxisme ambiant. On ne pourrait s'empêcher de déplorer la présence d'un public bruyant dans l'hémicycle du Parlement, un lieu réputé neutre. Fermons la parenthèse.



« FATSHI » MECONNAISSABLE

Revenons au Congrès. La séance plénière a été présidée par le numéro un du sénat Alexis Thambwe Mwamba. Après avoir constaté que le « *quorum est atteint* » (398 députés sur 500 et 88 sénateurs sur 108), Thambwe a cédé la parole à l'illustre orateur du jour.

Pendant une vingtaine de minutes, le président Felix Tshisekedi a parlé sans accroc. C'est ici qu'il importe de s'attarder sur la forme et le fond de l'adresse présidentielle.

Sur la forme, le chef de l'Etat – qui a fait preuve d'éloquence autant que de solennité lors de ses discours du 23 octobre et du 10 décembre – a surpris plus d'un observateur par ses hésitations. Est-ce la fatigue ? Avait-il disposé du temps nécessaire pour se familiariser avec son texte ? D'aucuns redoutaient que l'homme soit épuisé par cette série de discours. D'autres laissaient entendre que le chef de l'Etat semblait avoir des difficultés visuelles pour lire son texte. Que

s'est-il passé ?

Sur le plan du fond, « Felix » a commencé par rappeler son premier discours du genre prononcé le 13 décembre 2019. Il avait annoncé, à cette occasion, que l'année 2020 sera « *une année de l'action* ». Selon lui, sa « *détermination était renfor-*

pour former le gouvernement de « *l'union sacrée de la nation* ».

HOMMAGE APPUYÉ AUX DÉPUTÉS ET SÉNATEURS

Felix Tshisekedi a rendu un hommage appuyé aux députés et sénateurs qui avaient pris part à ces consultations. Pour lui, ces parlementaires ont montré à la face du monde qu'ils travaillent pour l'intérêt du peuple dont ils sont les représentants. « *Vous avez un rôle à joué pour corriger les excès du passé* », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « *Que l'on soit de la majorité ou de l'opposition, chacun doit jouer sa partition dans l'amour du pays, de son peuple et dans le respect des institutions* ». Pour lui, « *le processus de maturation de notre démocratie est irréversible. Il doit se refléter dans les prochaines échéances* » de remplacement du Bureau de l'Assemblée nationale.

Il a, par ailleurs, invité les « *congressistes* » à soutenir son action en vue de rétablir l'autorité de l'Etat dans la partie orientale du pays où la situation sécuritaire reste « *préoccupante* ». Une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes.

Pour l'avenir, le locataire du Palais de la nation a énuméré plusieurs actions. On pourrait citer notamment la libéralisation du secteur de la distribution d'eau et de l'électricité. Désormais le marché est ouvert à d'autres opérateurs. On pourrait citer également la création d'une école de guerre en 2021 grâce à la coopération française et la construction d'une académie de la police par l'Union européenne. La Chine, elle, devrait construire de nouvelles infrastructures.

Pour le président Felix Tshisekedi, le Congo-Kinshasa est en passe de reprendre « *progressivement sa place dans le concert des nations* » avec comme point culminant la présidence en exercice tournante de l'Union Africaine qui lui reviendra en 2021. Pour lui, le moment est venu d'améliorer l'image du pays par « *une bonne prise en charge de nos ambassades* ». Tout au long de son speech, le numéro un congolais a joué la carte de « *rassembleur* » en s'efforçant de se mettre au-dessus des contingences idéologiques.

Baudouin Amba Wetshi

Le Burundi paralysé par la rivalité entre le Président et son Premier ministre

Le changement de Président à la tête du Burundi paralyse le fonctionnement de l'administration, alors que l'économie de ce pays, parmi les plus pauvres du globe, se ressent fortement de la diminution des aides extérieures sanctionnant l'importance des violations des droits de l'Homme, de la mauvaise gestion par les autorités CNDD-FDD et des conséquences de la pandémie de Covid-19.

Bien que plusieurs capitales occidentales ont espéré une amélioration de la situation des droits de l'Homme au Burundi lorsque le général Evariste Ndayishimiye s'est hissé à la Présidence après des élections peu crédibles, rien ne s'améliore.

Fuite des cerveaux

Alors que le parti au pouvoir depuis 2005, le CNDD-FDD, disposait de peu d'intellectuels au départ, il a encore aggravé son cas, à partir de 2015, en procédant à une épuration parmi ses membres favorables à une ouverture et au respect de l'Accord de paix d'Arusha, réduisant ainsi le peu de « cerveaux » auxquels il pouvait recourir.

La répression généralisée qui a accompagné l'obstination de feu le président Pierre Nkurunziza à se présenter à un troisième mandat a provoqué la fuite de plus de 400.000 Burundais à l'étranger, dont de nombreux travailleurs qualifiés – très appréciés en Tanzanie voisine, dans le secteur de la construction en particulier – et diplômés, bien accueillis au Rwanda voisin, quelle que soit leur ethnie. Estimée à 80% de l'économie, la part de l'informel – qui ne paie pas d'impôts à l'Etat – a donc encore augmenté.

Deux hommes qui se détestent

Dans ce pays sinistré – l'espérance de vie y est passée de 57 ans en 2014, avant la crispation du

régime, à 52,6 ans en 2017 – l'avènement d'Evariste Ndayishimiye ne s'est pas traduit par une ouverture, en dépit de quelques déclarations en ce sens du nouveau Président. Comme son prédécesseur, il semble obnubilé par son maintien au pouvoir. S'il n'en est pas encore à calculer ses chances d'être élu en 2025, il surveille de près son principal rival, Guillaume Bunyoni, qu'il a nommé Premier ministre peu après son accession à la Présidence, en juin dernier, sans que l'on sache s'il voulait ainsi mieux surveiller un adversaire dangereux ou obéir à la volonté du « groupe des généraux » qui gouvernait derrière le paravent sous Pierre Nkurunziza et sur le devant de la scène depuis le décès de ce dernier, en juin.

Ndayishimiye et Bunyoni passent pour se détester. Tous deux issus des « combattants » du CNDD-FDD, ils s'opposent par le caractère.

Le second est une des plus sinistres figures du régime CNDD-FDD. Ex-directeur de la police, ex-ministre de la Sécurité, Guillaume Bunyoni fait partie de la dizaine de personnalités burundaises contre lesquelles la Cour pénale internationale (CPI) a ouvert une enquête pour soupçons de crimes contre l'humanité commis lors de la répression qui s'est abattue sur le pays depuis 2015 ; il fait aussi l'objet de sanctions de Washington. Réputé corrompu, il passe aujourd'hui pour un des hommes les plus riches du pays après avoir amassé une fortune lors de ses années au pouvoir. Selon une source de La Libre Afrique.be, il a le monopole sur l'importation et la distribution d'engrais.

S'il fait aussi partie des prédateurs, le président Ndayishimiye est plus consensuel, indique cette source, mais, peu travailleur et inconstant, il est moins efficace, en la matière, que Guillaume Bunyoni. Depuis l'enfance, le nouveau chef d'Etat est surnommé « Kirogorogo », « celui qui parle à tort et à travers, sans réfléchir ». Son opposition à son Premier mi-

nistre semble n'avoir guère de base idéologique et être une simple rivalité de personnes pour le pouvoir.

L'armée contre la police

Dans ce bras de fer, le Président a l'appui de l'armée; le Premier ministre, celui de la police. Il faut ici noter que si Guillaume Bunyoni est une personnalité plus forte que le général Ndayishimiye, la police est méprisée par l'armée. Cette dernière reçoit une formation sérieuse, ce qui n'est pas le cas de la police, qui compte de nombreux ex-maquisards CNDD-FDD peu formés et de plus en plus de jeunes gens – parfois des truands – issus de la milice du parti, les Imbonerakure, largement illettrés. Mal payés, les policiers rackettent de plus en plus la population.

La rivalité entre le président Ndayishimiye et le Premier ministre Bunyoni est de plus en plus visible. Ainsi, après plusieurs annonces d'un prochain congrès du CNDD-FDD, cette réunion n'a toujours pas eu lieu. En cause: l'incapacité des deux dirigeants à s'entendre sur le nom de celui qui sera nommé, à cette occasion, pour diriger le parti. Evariste Ndayishimiye, qui était le secrétaire-général – donc le patron – du CNDD-FDD jusqu'à son élection, doit en effet être remplacé.

Des délais identiques sont observés dans les ministères. Après son investiture, le président Ndayishimiye avait annoncé que les directeurs généraux et secrétaires généraux des ministères seraient remplacés; ces derniers n'osent donc prendre aucune décision. Mais faute d'accord au sommet, leurs remplaçants ne sont pas nommés depuis cinq mois. Résultat: aucun dossier ne monte de l'administration vers le Conseil des ministres, qui prend peu de décisions. Le pays, paralysé, continue de s'enfoncer...

M-F.C

Nigeria

Les autorités suspendent l'activation des puces téléphoniques

La Commission nigérienne de la de communication a ordonné aux opérateurs de réseaux de téléphonie mobile de suspendre immédiatement la vente et l'activation de nouvelles cartes SIM afin de permettre l'audit de la base de données d'enregistrement des abonnés.

Installé dans un marché à la banlieue d'Abuja devant sa table remplie de cartes SIM, Kinsley vend des cartes depuis cinq ans. Pour lui, la décision des autorités fédérales a un impact négatif sur son commerce. «*Tout le monde est mécontent. Pour moi-même le peu que je gagnais tous les jours ne vient plus*», dit Kinsley.

Des milliers d'autres jeunes à travers le pays sont impliqués dans ce commerce de vente de cartes SIM à cause du manque d'emplois.

Du côté du gouvernement fédéral, les autorités affirment vouloir faire l'audit pour vérifier et s'assurer de la conformité des opérateurs de réseaux mobiles avec les normes de qualité et les exigences d'enregistrement de la carte SIM établies par le ministère des Communications et de l'Économie numérique.

Un autre aspect intéresse aussi les autorités nigériennes: il



Des cartes SIM de MTN, à Abuja, le 13 décembre 2020.

s'agit d'empêcher les terroristes et les criminels d'utiliser des cartes SIM non enregistrées pour commettre leurs forfaits.

Kabiru Adamu, expert en sécurité, partage l'inquiétude du gouvernement. «*Il n'y a pas longtemps, lorsque le parlement fédéral a eu un débat sur la question de l'insécurité dans le pays, l'un des problèmes évoqués était sur l'utilisation de téléphones et des cartes SIM par les criminels pour appeler*», explique-t-il.

La commission n'a pas indiqué la durée de l'audit, mais souligne qu'elle pourrait accorder des exemptions là où c'est absolument nécessaire.

La mesure, si elle dure longtemps, pourrait avoir un effet si-

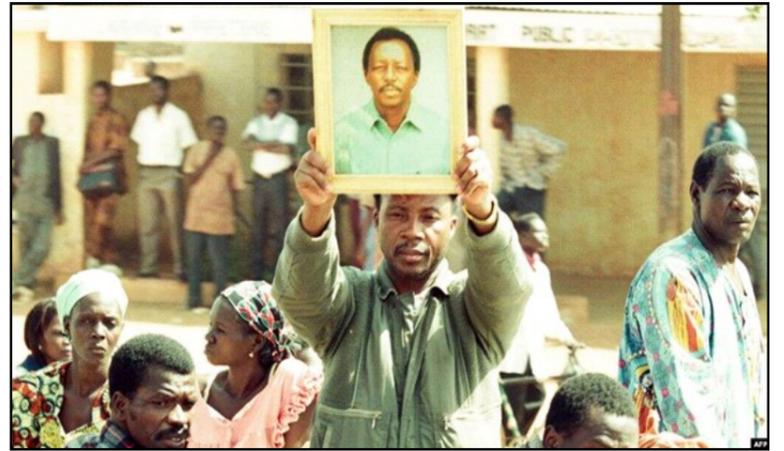
gnificatif sur les entreprises de télécommunication et les nouveaux abonnés qui souhaitent avoir une carte SIM. Et la procédure semble être un peu complexe et longue comme nous l'explique Dipo Oyewole, analyste.

«*Nous connaissons les difficultés rencontrées pour obtenir le numéro d'identification nationale. Nous avons des gens qui n'ont pas reçu leurs cartes d'identité depuis quatre ou cinq ans et qui se sont faits enregistrés depuis 2015 ou 2016. Donc la question est de savoir ce que le gouvernement fait face à ce problème pour assurer que cette stratégie marche*», dit-il.

Le régulateur des communications au Nigeria, la NCC, a infligé une amende à MTN en 2015 pour n'avoir pas déconnecté les cartes SIM non enregistrées. L'affaire a été résolue un an plus tard lorsque la société a payé 330 milliards de nairas (839 millions de dollars) après de longues négociations. Plus de 200 millions d'utilisateurs de réseaux mobiles sont recensés au Nigeria.

Burkina-Faso

Affaire Norbert Zongo: la justice se fait toujours attendre



Un homme brandit la photo du journaliste Norbert Zongo lors de ses funérailles à Ouagadougou, Burkina, 16 décembre 1998.

Au Burkina Faso, un hommage au journaliste Norbert Zongo et ses compagnons assassinés le 13 décembre 1998 a été rendu. Les organisations de la société civile qui militent pour que justice soit faite estiment que le dossier avance. Les avocats des familles des victimes attendent toujours l'extradition de François Compaoré, frère cadet de l'ancien président Blaise Compaoré et principal inculpé dans ce dossier.

Il aurait eu 71 ans en 2020 mais il y a 22 ans, le 13 décembre 1998, le journaliste Norbert Zongo, alors âgé de 49 ans, est assassiné avec trois de ses compagnons. Les quatre dépouilles sont retrouvées calcinées dans sa voiture incendiée à Sapouy, à une centaine de kilomètres d'Ouagadougou.

Dans la capitale, quelques centaines de personnes se sont réunies sur la Place de la Nation d'Ouagadougou ce dimanche pour réclamer justice pour le journaliste.

«*Jusqu'à et malgré les promesses en l'air on n'a toujours pas de justice pour ces camarades qui sont tombés*», a dit Josiane Tiendrebeogo, une militante de l'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ).

«*En tant qu'artiste reggae, c'est également cette touche tout en chantant pour réclamer vérité et justice pour Norbert Zongo et ses compagnons qui ont été lâchement assassinés par le régime sanguinaire et barbare de Blaise Compaoré*», a affirmé

Almamy KJ, un musicien.

Les organisations de la société civile disent être engagées à poursuivre la lutte pour que justice soit faite.

«*On peut être impatient mais jamais démobilisé, jamais découragé et jamais déçu. Nous sommes toujours mobilisés parce que c'est un combat de la vie. Norbert Zongo a donné sa vie, il s'est sacrifié pour nous et le minimum qu'on puisse faire c'est d'être aussi déterminé pour que justice lui soit rendu*», a expliqué Abdoulaye Diallo qui dirige le Centre de Presse Norbert Zongo. «*Si 22 ans après nous sommes debout, c'est que nous avons foi en ce que nous faisons et nous avons espoir que vérité et justice seront faites pour Norbert Zongo et ses compagnons*», a indiqué,

Chrisogone Zougmore, le président du Collectif des Organisations de Masse et des Partis Politiques, créée à l'époque pour dénoncer l'impunité.

Et le dossier judiciaire avance à grand pas depuis 2015, l'avènement de la Transition.

«*Pendant longtemps ce dossier a fait l'objet d'un non-lieu. Il avait été mis au garage. Aujourd'hui, on a des inculpations dans le dossier, on a un mandat d'arrêt lancé contre François Compaoré qui a beaucoup évolué, on attend ce dernier recours introduit par ses avocats au niveau du conseil d'Etat français*», a précisé Me Prosper Farama, l'un des avocats de ce dossier Norbert Zongo.

USA

Retrait formel du Soudan de la liste noire américaine

Les Etats-Unis ont formellement retiré lundi le Soudan de leur liste des pays soutenant le terrorisme, où il figurait depuis 1993. Cette mesure est censée ouvrir la voie aux investissements étrangers pour relancer une économie moribonde.

«*La période de notification au Congrès de 45 jours ayant expiré, le secrétaire d'Etat a signé une notification annulant la désignation du Soudan comme un Etat soutenant le terrorisme. La mesure est effective à compter de ce 14 décembre, date à laquelle elle sera inscrite au Journal officiel*», a indiqué l'ambassade des Etats-Unis à Khartoum sur sa page Facebook.

Les Etats-Unis avaient pris cette mesure après avoir accusé le président islamiste soudanais de l'époque Omar el-Béchir d'entretenir des relations avec des «organisations terroristes» notamment le réseau Al-Qaïda, dont le chef

Oussama ben Laden, avait séjourné dans ce pays dans les années 1990.

Le retrait de la liste noire était tant attendue par Khartoum et devrait offrir une bouffée d'oxygène à l'économie de ce pays en plein marasme.

L'inscription sur la liste noire empêchait les pays étrangers de commercer et d'investir au Soudan sous peine de sanctions.

Le président américain Donald Trump a annoncé le 19 octobre le retrait de Khartoum de cette liste noire.

Et le 23 octobre, les autorités soudanaises, tout en niant tout «chantage», ont accepté, sous la pression américaine, de normaliser leurs relations avec Israël. Et ce n'est qu'après cette annonce soudanaise que M.Trump a effectivement notifié au Congrès américain, le 26 octobre, le retrait du Soudan de la liste noire.

Les 15 meilleurs africains de Youtube 2020

Koffi Olomide, Gaz Mawete, Ferre Gola, JB Mpiana et Werrasson absents

Elle n'a pas échappé à sa coutume, celle de rendre publics les meilleurs artistes en termes de vues sur sa page. Pour cette année 2020, Koffi Olomide, Gaz Mawete, Ferre Gola, JB Mpiana et Werrasson ne font pas partie de top 15 de meilleurs artistes africains. Par contre, Fally Ipupa et Inness'B sont les deux congolais qui gagnent beaucoup de vues sur Youtube. Voici par ailleurs la liste des 15 artistes africains qui font la fierté du continent dans les réseaux sociaux :

1. **Burnaboy** : Le nigérian, occupe la première place. Après avoir gagné son deuxième trophée aux Bet Awards, il a totalisé un maximum de 437,57 millions. L'auteur de « twice as tall » s'est envolé si haut.

2. **Diamond Platnuz** : Le général Dangote comme on l'a surnommé, se place en deuxième position avec 291,98 millions vues cumulées en un an. Son récent titre « waah », en featuring avec Koffi Olomide fait déjà ses preuves.

3. **Davido** : David Adeleke, fils de Abedeji Adeleke, lui vient en troisième position après Diamond Platnuz. Le rival de Wizkid a totalisé un maximum de 285,76

millions de vues.

4. **Fally Ipupa** : L'homme de « Message » et de « Likolo », occupe la quatrième place grâce à ses 186,5 millions de vues. L'artiste congolais prévoit lancer un album le 18 décembre prochain.

5. **Wizkid** : Le patron du label starboy fait partie des artistes africains les plus vus sur YouTube. Il se place en cinquième position pour avoir cumulé 176,23 millions de vues.

6. **Inness'B** : Le jeune artiste congolais continue de faire parler de lui. Un an après la sortie de son titre « yo pe », remixé avec Diamond Platnuz, il a empoché en 1 an, 155,67 millions de vues.

7. **Teknomiles** : Outre sa casquette de chanteur, Miles est aussi producteur de musique. Nigérian et faiseur et amateur d'Afrobeat, grâce à son art, Tekno a empoché 153,07 millions de vues.

8. **Mr Eazi** : Pour avoir maximisé plus de 139,68 millions de vues YouTube, Mr Eazi occupe la huitième place du classement. Eazi est aussi producteur de musique.

9. **Harmonize** : Au même titre que son concitoyen Diamond Platnuz, l'ar-

tiste musicien tanzanien Harmonize est le deuxième de cette nationalité à être dans ce classement. Il a plus 138,98 millions de vues YouTube.

10. **Rayvanny** : Le troisième artiste musicien tanzanien à faire partie de ce classement est Rayvanny. Ce chanteur et interprète signait chez Wasafi de Diamond, a plus de 133,69 millions de vues.

11. **Flavour** : L'artiste musicien nigérian ne fait pas exception dans ce classement. Agé de 37 ans, Flavour s'est hissé dans ce top en cumulant plus de 130 millions de vues.

12. **Sinach** : La seule chanteuse Gospel africaine à faire partie de ce top. Sinach a réussi plus de 120 millions de vues. Elle est notamment auteur de chansons comme « the name of Jésus ».

13. **Eddy Kenzo** : L'ougandais est aussi présent dans ce classement. Agé de 31 ans, Eddy Kenzo est présentement vu par plus de 109 millions de personnes.

14. **Yemi Alade** : La chanteuse de « boyz » à l'âge de 31 ans, elle cumule déjà plus de 109 millions de vues. Elle se place juste après Eddy Kenzo.

15. **Joeboy** : Ce jeune artiste découvert par Mr Eazi se fraye un chemin aux côtés des grands. Avec plus de 106 millions de vues, le jeune artiste de 27 ans se place en quinzième position.

Beni Joël Dinganga

Congo Biennale 2 fixé au mois de septembre 2021 à Kinshasa

Congo Biennale se tiendra du 10 Septembre au 24 Octobre 2021, au Kin ArtStudio, dans des espaces publics, et d'autres lieux de la ville de Kinshasa.

Durant 45 jours, Plus de 40 artistes, designers, architectes, historiens de l'art, curateurs, critiques d'art des 5 continents seront invités à proposer un projet qui sera réalisé et présenté dans le cadre de cet événement international dans la ville cosmopolite de Kinshasa. Le thème de cette deuxième édition est « Le Souffle des Ancêtres ». Pour cette année 2021 la biennale s'imposera comme un événement incontournable sur la scène artistique congolaise avec un grand impact à l'international.

«Le Souffle des Ancêtres» «The breath of the ancestors»

Nous ouvrons un nouveau chapitre, celui d'une humanité qui tente de se relever face aux maux qu'elle a créés. Nous parlons d'un monde « d'après » qui se doit d'être à nouveau en harmonie avec ce qui nous entoure, qui appelle à une autre manière d'interagir avec notre environnement.

Cette nouvelle relation à l'environnement, à la nature et aux êtres qui nous entourent nous renvoie à un autre rapport au monde que l'on retrouve en Afrique, en Asie ou encore en Amérique sous une autre forme parente, l'animisme. Le philosophe Gaston-Paul Effa, dans « Le Dieu perdu dans l'herbe » explique que l'animisme est une compréhension neuve de la nature (...) C'est le fait de reconnaître que le vivre n'est pas la propriété du seul humain, nous partageons un espace commun avec les autres êtres ». Si pour lui, « l'animisme est un rapport amoureux au monde et aux choses », pour Birago Diop, c'est un sentiment d'humilité qui devrait imposer notre condition d'homme face à la nature et au sacré. Dans son poème « Souffle », c'est l'âme des choses qu'il convoque : « Écoute plus souvent les Choses que les Êtres (...) C'est le Souffle des ancêtres. »

Le culte des ancêtres, la contemplation du ciel ou encore « la discipline du souffle », sont associés à une philosophie animiste encore largement inscrite dans une mémoire collective et pratiquée dans une grande partie des pays du continent.

Un mariage, un décès, un baptême ou tout autre événement majeur dans la vie peuvent être soumis à l'approbation et à la protection des anciens. La mémoire des anciens s'imbrique dans une mémoire individuelle et transcende une mémoire collective.

La singularité de l'histoire de la République Démocratique du Congo interpelle par l'importance des chocs historiques qu'elle a traversés depuis l'État indépendant du Congo sous Léopold II, puis du Congo Belge, en passant par le Zaïre sous Mobutu jusqu'à notre époque.

La richesse de ses sols, l'étendue de son territoire, l'incroyable diversité ethnique, ses spécificités culturelles mais également la violence subie dans son identité spirituelle, économique et politique confèrent à ce pays une dimension unique et un destin hors du commun à l'échelle du continent. Le pays a vécu de nombreuses périodes troubles de spoliations, de domination coloniale et de chaos politiques. Mais on constate néanmoins qu'il y a un réel sentiment d'identité nationale, d'appartenance à une histoire commune ancrée dans une même tradition ancestrale. L'incroyable effervescence artistique en témoigne par son attachement à un héritage culturel, intellectuel et historique.

Kinshasa en constitue le parfait exemple par l'étonnante énergie créatrice qu'elle concentre, ses artistes plasticiens, ses danseurs, ses musiciens et ses performers s'appropriant l'espace public dans l'une des plus grandes villes au monde. Le regard porté par ces artistes sur leur héritage nous invite en tant que spectateur, à mieux appréhender cette histoire particulière dans le contexte d'aujourd'hui. Alors, quelle est la part du souffle des ancêtres dans le génie créatif de cette bouillonnante scène artistique ?

L'empreinte du passé dessine la mouvance artistique et la création contemporaine kinoise, les racines plongées dans l'Histoire flirtent avec les us et coutumes et le quotidien de chacun.

Les fondements des croyances en Afrique faisant l'équilibre dans l'ordre des choses car « les morts ne sont pas morts » disait Birago Diop. Mais l'art fait-il le lien

entre les croyances, l'âme qu'on attribue à ces objets du passé, et ce monde d'après ce que les artistes nous aident à inventer ? Les artistes contemporains en sont le miroir, reflétant ce « souffle des ancêtres » par l'appropriation qu'ils ont d'une pratique et d'une fétichisation d'objets retransmis dans leur création. Réhabilitant des vérités, ils permettent ainsi une continuité de l'Histoire.

De même, les enfants de la diaspora africaine continuent de trouver leur chemin du retour. Le souffle très ancestral anime tout autant le Congo que les poumons de l'Afrique. Malgré le violent démembrement du contexte culturel et spirituel, le pouvoir des ancêtres ne peut être effacé. La résilience constante de ce peuple a mené les artistes et les universitaires à écouter « les choses plus souvent que les êtres », inspiration que l'on retrouve dans le travail des artistes africains de la diaspora. Le

contact avec l'esthétique, les matériaux, les idées et autres influences occidentales se fondent avec les valeurs et ambitions traditionnelles pour forger un nouveau langage et construire des ponts qui ramènent à sa source. De nouvelles feuilles poussent sur des arbres profondément enracinés. Nous nous asseyons à leurs pieds et nous respirons profondément.

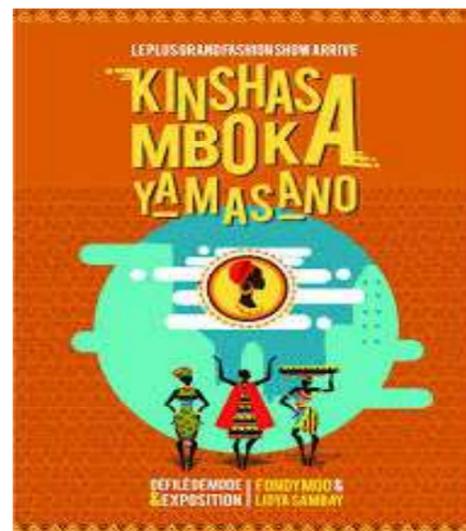
Cette invitation célébrera par sa thématique, les liens entre l'Afrique, ses diasporas et ses afro-descendants, nos racines communes et la diversité des expressions culturelles et artistiques. C'est aussi une remarquable occasion de développer des échanges artistiques entre les Amériques, le Congo, et les pays du continent africain.

Cette année, la Biennale veut engager les artistes, performers, designers, architectes et participants à travailler sur l'espace public, à repenser l'espace social, commun et partagé.

En dialogue avec son histoire et sa réalité urbaine, les artistes et la population impliqués seront invités à se focaliser sur une partie de la ville de Kinshasa. Ce sera un moyen de soutenir les pratiques artistiques engagées dans un contexte local et international avec des projets innovants dans l'espace social.

Arts.cd

«Kinshasa Mboka ya Masano» : Lydia Sambayi exhorte les Congolais à consommer local !



La styliste Lydia Sambayi a organisé une soirée dénommée «Kinshasa Mboka ya Masano» le week-end dernier au salon Virunga de l'hôtel Memling à Kinshasa.

Il s'agit d'un défilé de mode et l'exposition de création vestimentaire des Congolais. Cette soirée a permis à plusieurs stylistes de présenter leurs marques de vêtements au public venus à cet événement.

Ces génies créateurs tels que Don Jean, Tady Jordan, Emma Zola, Noella Moseka, Chery Esam, Marco Aemba, Two-Bole ainsi que l'organisatrice de l'événement ont tour à tour présenté leurs savoir-faire, avec des styles de vêtements purement africain et congolais en particulier, généralement à base de pagne, d'autres accessoires des tissus traditionnels.

Dans son mot de circonstance, Lydia a Sambayi exhorté les congolais en général à consommer les habits confectionnés localement pour ne pas privilégier que ceux qui viennent de l'étranger.

«Nous sommes stylistes et nous nous sommes rendus compte qu'il était difficile de trouver du travail après ses études. C'est comme ça que nous avons pensé à cet événement pour nous permettre de récupérer les jeunes qui ont étudié ou pas, afin de les orienter dans la pratique du métier de couturier. Nous avons besoin de vous nous consommez, et de arrêter d'aller voir ailleurs », a exhorté l'initiatrice de la marque LD, Lydia Sambayi

Signalons que L'événement «Kinshasa Mboka ya Masano» se tiendra désormais tous les mois d'avril et de décembre de chaque année, dans le but de mettre en valeur les créations vestimentaires locales, inciter les congolais à porter les habits conçu localement et encadrer aussi les jeunes à travers des formations liées à la mode.

B.J.D

FECOFA

Florent Ibenge de retour à la tête des Léopards

C'était dans l'air mais c'est désormais officiel, l'entraîneur de l'AS VClub de Kinshasa, Florent Ibenge est de retour en sélection nationale. Un an après sa démission du staff technique, il vient d'être nommé à la tête de l'équipe nationale A prime. La Fédération Congolaise de Football l'a fait savoir sans un communiqué ce mardi.

« Jean-Florent Ibenge Ikwange est nommé sélectionneur de Léopards A' sur décision de la FECOFA du 15 décembre 2020. Le sélectionneur national, vainqueur du Chan Rwanda 2016, conduira les Léopards A' à la sixième phase finale du Championnat d'Afrique des Nations, prévue du 16 janvier au 7 février 2021, » précise le communiqué.



Pour son staff technique, Florent Ibenge sera assisté par Pamphile Mihayo Kazembe et Dauda Lupemba de Maniema Union. L'entraîneur des gardiens

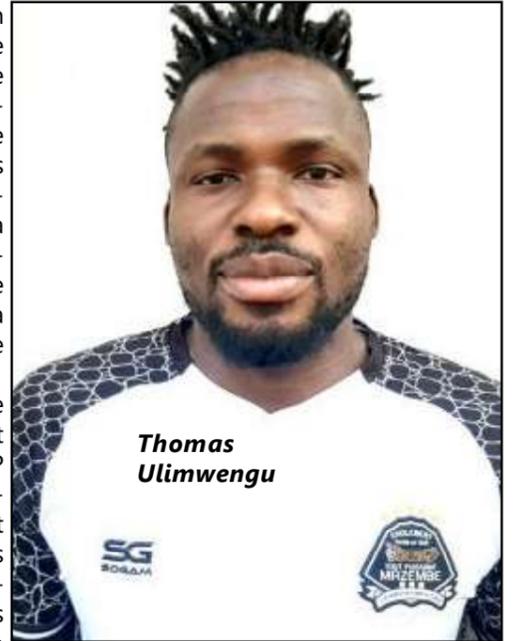
Eugène Bulayima est également nommé dans ce staff technique apprend-t-on. Le CHAN Cameroun 2020 démarre le 16 janvier prochain. **Iragi Elisha**

LINAFOOT

Le TP Mazembe foudroie Dauphins noirs et reprend le leadership

Après son match nul d'un but partout le mercredi 9 décembre dernier, face au Football Club Renaissance du Congo au stade des Martyrs de la Pentecôte, le TP Mazembe a reçu le 16 décembre Dauphins noirs, en prélude de la 26e édition de la Ligue Nationale de Football Division 1.

Au terme d'une rencontre âprement disputée au stade TP Mazembe de Lubumbashi les corbeaux ont foudroyé Dauphins noirs grâce à un but obtenu par Thomas Ulimwengu sur un coup franc Do Iossama à la 25'. Cette victoire positionne Mazembe à la première place (31 points) du classement provisoire qu'occupait Maniema Union avec 28



points, suivis de Vita Club 26 points, FC Lupopo 20pts et DCMP occupe la 5e place du classement provisoire avec rien que 17 points.

CAN U20 (Q) : LA RDC ET LE CAMEROUN SE NEUTRALISENT

Opposés ce mardi 15 décembre à Yaoundé en match d'ouverture du tournoi qualificatif UNAF (Afrique du Nord) pour la CAN des moins de 20 ans, le Cameroun et la RD Congo se sont quittés sur un score de

parité (1-1). Kevin Prince Milla, avait ouvert le score pour les Indomptables sur une frappe contrée (18e). Les locaux ont résisté jusqu'à la 73ème minute avec un but salvateur des Congolais inscrit par

Linda Mtang pour le (1-1). Pour leur prochaine sortie, les hommes de Jean-Claude Mukanya seront face aux Diables rouges du Congo Brazzaville. Ce sera le samedi 19 décembre prochain. **Cedrick Sadiki Mbala**

Linafoot D1 : Le Daring s'offre Don Bosco



Le Daring Club Motema Pembe et le CS Don Bosco se sont affrontés cet après-midi, au stade des martyrs de Kinshasa. Les Immaculés se sont relancés devant

les Salésiens qui n'arrêtent plus de perdre. Service minimum pour les hommes de Isaac Ngata qui assurent. William Likuta seul buteur de la partie.

Plaisants dans le jeu mais inefficaces devant les buts, les Salésiens ont enregistré leur troisième défaite en trois matchs disputés à Kinshasa. Série incroyable pour une équipe qui avait montré des bonnes en début de saison. Sans briller, le Daring a fait la différence. L'expérience et la lucidité de Muko Barel ont payé face aux attaquants du CS Don Bosco. Le but de William Likuta en première période, telle une réponse sans dans le camp des ouailles de de Johan Curbillé.

Suite à cette victoire, le DCMP réintègre le top 5, avec 17 points en 12 matchs. Le CS Don Bosco descend à la 9ème position, 14 points en 11 matchs. Footrdc.com

», fait-il savoir.

Avec 4 buts encaissés, Ley Matampi est dans un autre monde en Linafoot D1. Sa défense est la deuxième meilleure après celle de Sanga Balende qui n'a concédé que 3 réalisations après 8 journées. Préféré à Jackson Lunanga en sélection lors des éliminatoires CAN Cameroun, 3ème et 4ème journées, Matampi frappe désormais avec insistance à la porte de la tanière.

Marco Emery Momo

Mazembe: la section tennis tient ses premiers athlètes



La direction de la section tennis a séjourné le week-end dernier au village de Kashobwe. Le président Nono N'LANDU et ses collaborateurs ont lancé leur itinérance par ce coin de la province du Haut-Katanga, pour une première détection et sélection.

Au village de Kashobwe, une académie de tennis fonctionne depuis plusieurs années. Quelques 80 jeunes talentueux repartis dans différentes catégories, avec

comme promoteur et encadreur le couple KATUMBI, forment une grande école de tennis, un futur bastion du tennis congolais.

Le TPM/Tennis ayant comme vision de mettre en marche des équipes de toutes les catégories, les techniciens vont se rabattre en premier lieu à cette académie avant de s'ouvrir vers d'autres horizons. Dans ce reportage, découvrez ce grand projet et l'agenda de la section tennis.

Linafoot D1 : Sanga Balende saborde Rangers

Les Anges et Saints n'ont pas forcé leur destin face aux Académiciens ce lundi 14 décembre au stade Kashala Bonzola. Sanga Balende s'est rapidement remis de son match nul vierge face à la Jeunesse Sportive Groupe Bazano pour mieux aborder la réception de l'Académie Club Rangers.

L'attente a été un peu longue pour que se dessine une victoire nourrie d'autorités des Sanga et Ors à la maison. Déjà à la demi-heure de jeu Sembo va signer l'ouverture du score (30'), son premier but en championnat cette saison. 6 minutes plus tard, Foura Samuel double la mise pour les Anges.

Avec un avantage de 2 buts à 0, les hommes du coach Futila abordent la deuxième partie de la rencontre en toute sérénité. À la 86ème minute, Bukasa Bukasa inscrit le 3ème but de la rencontre pour Sanga Balende. 3 buts à rien, les locaux s'offrent un succès retentissant. Le club de Mbujimayi porte son total point à 18 désormais après 8 rencontres disputées. Un joli bilan pour Futila et son équipe dans la course vers le podium. L'académie Club Rangers reste dans le ventre mou du classement avec 11 points après 10 matchs.

Marco Emery Momo

Les exploits de Matampi Ley

Le portier du FC Lupopo, Ley Matampi réalise une saison intéressante avec les cheminots du FC Lupopo en Linafoot D1. Auteur de 3 bels arrêts sur des coups de pieds de réparation, l'ancien du Daring Club Motema enchaîne des statistiques qui frisent la perfection. Dans le but du club de l'outre tunnel, l'expérimenté Matampi inspire une tranquillité qui défie le

zèle des attaquants.

En week-end, lors du match entre Lubumbashi Sport et le FC Lupopo, Matampi a signé son 7ème match en championnat sans concéder un but. Une performance que le principal intéressé peut noter en gras. « [...] On a joué 11 matches dont 4 buts encaissés avec 7 clean sheets, 20 points. Il faut garder cette ligne de conduite

Gouvernement de l'Union sacrée

Tous chez les marabouts !

Tout est clair désormais que les tractations se tiennent en coulisse pour la formation d'une nouvelle équipe gouvernementale devant assister le président de la République dans la mise en branle de son programme d'actions. Le verrou hermétique ayant sauté avec la déchéance du bureau Mabunda à l'assemblée nationale et la fin de la coalition Cahc-Fcc de triste mémoire, la voie est bien ouverte à la mise sur pied d'un tel gouvernement.

Dans ce contexte, les regroupements politiques et partis politiques sont à nouveau en ébullition, chaque cadre devant négocier son positionnement cette fois-ci. Il suffit de roder dans les parages des sièges des états-majors des partis et regroupements politiques pour s'en rendre compte. Il en est de même des rési-

dences des « patriarches » et parrains disposant d'une influence dans le parti qui sont prises d'assaut littéralement toute la journée.

L'équation semble compliquée dans la mesure où les artisans (FCC) du basculement de la majorité ont également droit au chapitre pour « service rendu ». Tout se joue serré dans la mesure où l'on fait face également à l'exigence de réduire le nombre de portefeuilles au niveau de l'Exécutif national. D'où la ruée vers les marabouts et « prophètes » afin de faire triompher sa candidature ; selon des témoignages, ces derniers ne lésinent pas sur la facture qui se chiffre à plusieurs milliers de dollars américains. Avec, en sus, promesse de quelques facilités d'embauche en cas de triomphe.

LR

Sénat

Thambwe Mwamba refuse de démissionner

Le président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, a présidé ce mardi 15 décembre la cérémonie de la clôture de la session ordinaire de septembre.

Selon la radio Okapi, au cours de son allocution, Alexis Thambwe Mwamba aurait promis, de démissionner dès la réception de la pétition contre lui et son bureau. Selon certains sénateurs, la pétition contre le président du Sénat et son bureau aurait déjà réuni plus de 70 signatures sur les 109 sénateurs.

Steve Wembi communicateur du président du Sénat a démenti cette information de Radio Okapi en indiquant qu'Alexis Thambwe Mwamba n'a jamais dit aux médias, ni au cours de la séance plénière clôturant la session de Septembre 2020 qu'il allait démissionner dès la réception de la pétition contre lui et son bureau.

Signalons qu' Alexis Thambwe Mwamba a au cours de son discours félicité tous les sénateurs pour le vote de la loi des finances 2021, au cours de cette session. Il se dit préoccupé face à l'incertitude observée depuis un certain temps sur le plan politique en RDC.

«Le président du Sénat interpelle certains acteurs politiques qui

se livrent, depuis quelques temps, à un jeu dangereux détournant l'attention des vraies attentes du peuple sur l'amélioration de son quotidien».

«Il est possible qu'effectivement quelques problèmes nous éloignent les uns des autres ou carrément nous opposent. Dans une démocratie, toutes les questions trouvent leurs réponses dans la constitution et les lois de la République», affirme-t-il.

Selon lui, «les effets de cette incertitude politique dans le pays sont graves et se manifestent sur différents plans de la vie nationale».

Pour Alexis Thambwe Mwamba, l'économie nationale est mise à rude épreuve. Les entreprises fonctionnent presque végétativement, alors que le gouvernement peine à mobiliser les recettes. L'insécurité chronique déstabilise les structures sociales et économiques dans la partie Est du pays et prive le peuple congolais de la paix.

Face à toutes ces situations, le président du Sénat a par son discours, invité la classe politique à réfléchir sur ce que doit être le Congo de demain en y apportant des réponses pratiques.

avec B.M.

De FCC-CACH à Union sacrée Fatshi impose sa marque !



Le ton, les gestes, l'intonation...tranchent d'avec l'habituelle prestation de Félix Tshisekedi. Désormais il faut s'habituer avec un Tshisekedi conscient de son plein pouvoir et de sa pleine responsabilité dans la gestion de la République. C'est certainement ce qui alimente la hargne avec laquelle le chef de l'Etat récupère la bride pour pouvoir, le moment venu, justifier son bilan.

Félix Tshisekedi s'est présenté devant les députés et les sénateurs dans un contexte **marqué par la fin de la coalition qu'il composait avec le FCC**, la plateforme de son prédécesseur **Joseph Kabila**. Il n'a pas fait de grande annonce. Il s'est contenté de dresser un bilan mitigé de l'action gouvernementale pour l'année en cours.

Selon lui, le dysfonctionnement de l'alliance qu'il avait nouée avec son prédécesseur Joseph Kabila n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés au début de son quinquennat. « *Malgré les efforts que j'ai déployés, les sacrifices que j'ai consentis et les humiliations que j'ai tolérées, cela n'a pas suffi à faire fonctionner harmonieusement cette coalition. Cela n'a pas non plus empêché l'émergence de difficultés de tous ordres au sein de celle-ci, rendant aléatoire la concrétisation du changement tant réclamé par notre peuple* », a-t-il déclaré.

Pour corriger le tir, il a annoncé qu'il allait « *procéder à la formation d'un gouvernement pour l'union sacrée de la nation qui travaillera en harmonie avec le chef de l'Etat* » à l'issue du travail de l'informateur. Conséquence : Sylvester Ilunga, le Premier ministre et proche de Kabila, devrait perdre son poste. Selon un proche de l'ex-président, il est trop tôt pour attribuer la majorité à Félix Tshisekedi. Il devrait le démontrer soit par l'élection de ses proches dans le nouveau bureau de l'Assemblée nationale ou par la destitution du Premier ministre par une motion. Le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a annoncé l'organisation, en marge de la célébration du 61^{ème} anniversaire de « *notre indépendance* », le 30 juin 2021, des sépultures dignes de son sacrifice pour le 1^{er} Premier ministre congolais Patrice Emery Lumumba, héros national. Pour le Chef de l'Etat, la patrie témoignera sa reconnaissance envers ce fils qui a

agi dans l'intérêt du peuple.

Le Chef de l'Etat a indiqué également qu'il compte sur les députés nationaux et sénateurs qui ont fait preuve de maturité dans la gestion des motions de défiance contre leur bureau et sur le gouvernement de l'Union sacrée de la Nation pour améliorer sa gouvernance et faire passer ses réformes dans divers domaines.

Tout en rappelant les promesses qu'il avait faites à la nation, notamment les réformes en vue d'améliorer les conditions de vie de ses concitoyens, il a reconnu le déficit de gouvernance, malgré tous les efforts entrepris pour maintenir la coalition. « *Les efforts déployés, les sacrifices consentis et les humiliations que j'ai tolérées n'ont pas empêché l'émergence des difficultés de tous ordres rendant aléatoires le changement attendu* », a dit le président de la République qui a justifié la fin de la coalition FCC-CACH comme souhaité par les leaders politiques et sociaux les plus significatifs consultés. Il a aussi demandé à la population de soutenir son action pour éradiquer les forces négatives et rétablir l'autorité de l'Etat dans l'Est et le Nord-est du pays.

« *Les FARDC dont j'assume le commandement suprême vont prendre de plus en plus d'ampleur, de plus en plus de force et elles seront capables de défendre notre pays et tout le territoire national* », a-t-il dit.

Le Président Félix Tshisekedi a également appelé les Congolaises et les Congolais à la vigilance tous azimuts face à la remontée des cas de COVID-19 qui se confirment comme une 2^{ème} vague, principalement dans la ville de Kinshasa.

« *Cette deuxième vague est essentiellement due à l'importation des cas venant des pays étrangers mais aussi au relâchement des mesures de prévention. Il nous sera difficile de maîtriser cette nouvelle vague si la population n'obéit pas aux gestes barrières* », a-t-il souligné, avant d'inviter la population à respecter toutes les mesures édictées à cet effet par les autorités sanitaires, notamment le port obligatoire de masque.

Louis-Paul Eyenga